

PRÉFET DE LA RÉGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

Communiqué de presse

Montpellier, le 14 mai 2010

Réunion d'échanges et de communication sur la gestion du trait de côte et la submersion marine

le mardi 18 mai à 9h30 au Palais des Congrès du phare de la Méditerranée à Palavas-les-Flots

Le littoral du Languedoc-Roussillon abrite une richesse environnementale exceptionnelle, mais reste fragile et menacé.

Afin de gérer durablement le trait de côte, des actions concrètes d'aménagement et d'amélioration des connaissances ont été mises en œuvre dans le cadre du contrat de projet Etat-Région 2007-2013.

Par ailleurs, les communes littorales du Golfe du Lion, situées essentiellement sur des côtes basses sableuses, sont concernées par les risques d'inondation et de submersion marine. Elles connaissent une forte évolution démographique.

L'Etat a diffusé, début 2009, un guide d'élaboration des plans de prévention du risque de submersion marine, pour aider les collectivités à mieux intégrer ce risque dans leurs actes d'urbanisme.

L'actualité de la tempête Xynthia confirme la nécessité d'être vigilant vis-à-vis des risques littoraux.

C'est pourquoi, l'Etat et les partenaires du contrat de projet Etat-Région organisent des réunions d'échanges et de communication pour les collectivités et administrations concernées.

Pour l'Hérault, le Gard et une partie des Bouches-du-Rhône, la première réunion se tiendra le 18 mai à 9h30 au Palais des Congrès du phare de la Méditerranée à Palavas-les-Flots. A l'issue de cette réunion (11h40 environ), un point presse sera organisé en présence de Claude Baland, préfet de la région Languedoc-Roussillon.

Elle sera suivie de deux rencontres, le 27 mai dans l'Aude et le 31 mai dans les Pyrénées-Orientales.

La presse est conviée à l'ensemble de la matinée.

Contact presse: 04 67 61 61 25

REUNION D'ECHANGES ET DE COMMUNICATION SUR LA GESTION DU TRAIT DE COTE ET LA SUBMERSION MARINE

Mardi 18 mai 2010

Ordre du jour

9 h 30	Introduction par Monsieur le préfet de la région Languedoc-Roussillon, préfet de l'Hérault (10 mn)
9 h 40	La gestion durable du trait de côte (25 mn) Les principes, la spécificité du Languedoc-Roussillon, les besoins et les ressources sédimentaires Le volet littoral du CPER Le guide du MEEDDM
10 h 05	Les outils de la connaissance (20 mn) Le levé LIDAR 2009 L'atlas des zones inondables par submersion marine et les données historiques
10 h 25	La prise en compte des risques dans les stratégies d'aménagement (15 mn) La doctrine 2008 sur les risques de submersion marine L'incidence du changement climatique L'après Xynthia
10 h 40	Débat (45 mn)

Conclusion par Monsieur le préfet de la région Languedoc-Roussillon, Préfet de

11 h 30

l'Hérault (**10 mn**)